Ô CANADA 1 de 2

ÉDITION 2 · SEMAINE DU 10 AOÛT 2026
Le tri de la semaine pour votre quotidien au Québec et au Canada

— À LA UNE

Milieu de garde familial : la date limite approche

Dès le 1er septembre 2026, les milieux familiaux non reconnus par un bureau coordonnateur ne pourront plus accueillir qu'un maximum de deux enfants. Voici ce qu'il faut vérifier avant la rentrée.

Depuis 2022, la loi prévoit que toute personne offrant des services de garde dans une **résidence privée** doit être reconnue par un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC). L'échéance pour s'y conformer arrive le **1er septembre 2026**.

Concrètement, une personne non reconnue (PNR) ne pourra plus accueillir que **deux enfants**, ou les enfants d'une seule et même famille, après cette date. Plusieurs milieux non reconnus n'ont toujours pas entamé leurs démarches.

Un milieu de garde reconnu doit respecter des normes de santé, de sécurité et de développement des enfants, et permet aux parents d'avoir accès à la **tarification réduite**. Les places non reconnues, elles, ne sont pas subventionnées.

Si votre enfant fréquente un milieu familial et que vous ignorez son statut, quelques minutes suffisent pour le savoir : demandez directement à la personne responsable, ou consultez le site du bureau coordonnateur de votre territoire.

Comment vérifier le statut de votre milieu de garde

- Demander à la personne responsable si elle est reconnue
- Chercher le logo « Service de garde reconnu »
- Contacter le bureau coordonnateur du territoire
- Vérifier si plus de 2 enfants sont accueillis
- S'informer sur un plan B si non reconnu
- Ne pas paniquer : des exceptions existent

Ce que ça change concrètement pour les parents

Si votre milieu de garde n'obtient pas sa reconnaissance à temps, il pourrait devoir **cesser ses activités** ou réduire le nombre d'enfants accueillis. Le ministère offre un incitatif financier d'au moins **2 500 $** aux personnes qui entament leurs démarches — informez-vous si votre responsable de garde songe à faire le saut.

Service de garde · Réglementation · 1er septembre

ARGENT · ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS

679 $

Par mois, par enfant de moins de 6 ans

Montant maximal pour la période **juillet 2026 à juin 2027**, si le revenu familial net est sous 38 237 $. Pour un enfant de 6 à 17 ans : **573,58 $** par mois.

IMMIGRATION · RÉSIDENCE PERMANENTE

380 000

Nouveaux résidents permanents visés en 2026

De janvier à mai, environ **128 900 personnes** avaient déjà obtenu leur résidence permanente au Canada.

TRANSPORT · STM MONTRÉAL

5

Enfants accompagnés gratuitement

Une personne de 14 ans ou plus avec un titre valide peut accompagner gratuitement jusqu'à 5 enfants de 11 ans et moins.

Mais aussi… 2 de 2



LE CONSEIL D'AMIRA

« Cette semaine, s'il y a une chose à retenir : vérifiez avant d'attendre. Votre milieu de garde est-il concerné par les nouvelles règles? Votre ACE a-t-elle changé? Savez-vous vers qui vous tourner si votre enfant a besoin de soins? »

Quelques minutes de vérification aujourd'hui peuvent parfois éviter beaucoup de questions plus tard.

Un bon réflexe : gardez une petite liste de numéros et de dates importantes bien en vue à la maison — bureau coordonnateur, avis de l'ACE, rendez-vous à venir. Ce sont souvent les imprévus de dernière minute qui coûtent le plus de stress, rarement les vérifications faites à l'avance.

TROIS RÉFLEXES POUR LA SEMAINE

- Confirmer le statut de reconnaissance du service de garde
- Consulter l'avis ACE dans son dossier ARC
- Enregistrer le 811 dans les contacts du téléphone

811 : quand l'appeler?

Service **gratuit** au Québec, disponible **24 heures sur 24, 365 jours par année** — aucune carte d'assurance-maladie requise. Trois options : **Info-Santé** (problème non urgent), **Info-Social** (difficulté psychosociale) et **Guichet d'accès** pour qui n'a pas de médecin de famille.

Une ligne dédiée existe aussi pour les **enfants de 0 à 17 ans** via Info-Santé — utile pour évaluer une fièvre ou une chute avant de vous précipiter à l'urgence.

Les infirmières peuvent vous conseiller et vous orienter, mais elles ne posent **pas de diagnostic** et ne prescrivent pas de médicaments — le service reste un premier point de contact.

En urgence, composez plutôt le 911.

Siège d'auto : les bons réflexes

Au Québec, un siège adapté est requis jusqu'à ce que l'enfant **mesure 145 cm OU atteigne 9 ans** — le premier des deux critères atteints. Atteindre le minimum légal ne veut pas dire que la ceinture est déjà bien ajustée : vérifiez toujours avant de retirer le siège d'appoint.

La SAAQ recommande de garder l'enfant **orienté vers l'arrière** le plus longtemps possible, idéalement jusqu'à au moins 2 ans. Le passage vers l'avant ne doit jamais se faire avant **10 kg (22 lb)**; celui vers le siège d'appoint, avant **18 kg (40 lb)**.

Fait méconnu : environ **un enfant sur deux** est mal installé dans son siège. Un réseau gratuit de vérification (SAAQ et CAA-Québec) existe partout dans la province, notamment chez certains corps policiers et concessionnaires.

L'ajustement compte autant que l'âge.

Deux idées de sorties avant la rentrée

Le Festival international Présence Autochtone célèbre sa 36e édition jusqu'au **14 août**. Cinéma, musique, danse, poésie et arts visuels se déploient à la Place des Festivals, transformée avec un grand tipi et une maison longue — une occasion rare de découvrir les cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis, en famille et gratuitement. Métro Place-des-Arts ou Saint-Laurent.

Envie d'une sortie gratuite et sans planification jusqu'à la fin de l'été? **L'été sur la Pointe**, au musée Pointe-à-Callière, au Vieux-Port de Montréal, propose des activités familiales en continu jusqu'au 9 septembre : Midis-musique les jeudis (jusqu'au 20 août) et Dimanches-familles les dimanches (jusqu'au 23 août), de 13h à 16h, sur la place devant le musée.

Le Canada de 1866, à ~1h30 de route

Où : Upper Canada Village, à Morrisburg (Ontario) — environ **145 km** depuis Montréal, soit un peu plus d'une heure et demie de route par la 20 puis la County Road 2.

Les **15 et 16 août**, une Expo culturelle des Premières Nations vient enrichir ce village historique déjà riche : danses traditionnelles, contes, artisanat, forge, moulin et plus de 40 bâtiments patrimoniaux animés par des interprètes costumés. Comptez 3 à 4 heures sur place.

Procurez-vous le Laissez-passer Un Canada fort avant d'y aller : cette initiative fédérale donne l'entrée gratuite dans les parcs et lieux historiques de Parcs Canada, et des rabais dans des musées partenaires comme celui-ci, du 19 juin au 7 septembre 2026. Rien à réserver ni à imprimer — présentez-vous simplement sur place.

Gratuit pour les 17 ans et moins; entrée régulière 16 $/adulte.